

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1554

Artikel: Protection de l'environnement : le retour de manivelle
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le retour de manivelle

A suivre l'actualité politique, on constate qu'une majorité d'élus n'est plus guère préoccupée par les problèmes environnementaux et se soucie peu de la nature et du paysage. Le dossier présenté par *Pro Natura Magazine* (2/2003) documente cet état d'esprit inquiétant.

Pour contrer les deux initiatives «Sortir du nucléaire» et «Moratoire +», le Parlement a procédé à une révision de la Loi sur l'énergie nucléaire. Mais cette révision relève plus de la promotion que de la réglementation de cette forme d'énergie. La durée d'exploitation des

centrales en activité n'est plus limitée et les cantons se voient privés de tous droits en matière d'entreposage des déchets.

L'offensive des milieux ruraux s'est concrétisée par le dépôt de l'initiative populaire Avanti. Au programme, le doublage du tunnel du Gothard et une troisième voie pour les tronçons les plus fréquentés du réseau autoroutier. Or, c'est une première dans l'histoire de l'initiative, les députés ont transformé le contre-projet équilibré du Conseil fédéral en un texte plus radical encore que l'initiative. Eux, si pointilleux lorsqu'il s'agit de limiter les dé-

penses publiques, n'ont pas hésité à contourner l'obstacle du frein à l'endettement en créant un fonds spécial.

Des parlementaires paysans, partisans de cette offensive mais peu sensibles aux contradictions, s'inquiètent de la protection excessive de l'environnement qui soustrait des terres cultivables à l'agriculture. Dans leur viseur, la «renaturation» des cours d'eau. Un radical lucernois, soutenu par 77 collègues, propose par voie de motion de supprimer l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. On peut encore mentionner la guérilla

menée par le Conseil des Etats contre la Convention des Alpes, un accord cadre international pour la protection des régions alpines et l'application très lacunaire - par manque de moyens et de volonté politique - des législations environnementales. A titre d'exemple, la protection des marais, adoptée par le peuple en 1987, ne s'applique concrètement aujourd'hui qu'à un petit nombre des 169 zones humides concernées. Quant à l'assainissement des cours d'eau dont le débit résiduel est légalement insuffisant, il est bloqué dans presque tous les cantons.

jd

G8

De l'autre côté du Léman

La presse française dite nationale, soit avant tout *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*, n'a publié aucun papier sur la préparation du G8. Un très fort contraste avec les journaux helvétiques qui en parlent souvent depuis un mois, les quotidiens alémaniques n'étant d'ailleurs pas en reste. Pourtant le sommet se déroule sur sol français, mais la Savoie est loin de Paris et Evian à côté de chez nous. Par contre la presse française régionale et locale, essentiellement *Le Dauphiné libéré* et *Le Messager*, un hebdomadaire de Thonon-les-Bains, écrivent d'abondance sur le G8.

Première surprise pour nous qui regardons souvent la presse française, surtout régionale, avec une certaine condescendance: la couverture des événements du côté suisse est de bonne qualité dans *Le Dauphiné libéré*. Les papiers sont synthétiques avec des informations que l'on n'a pas forcément trouvées dans les quotidiens helvétiques, comme le changement de date des régates organisées

par le Cercle de la voile de Lausanne et les velléités de quelques irréductibles propriétaires de voiliers qui veulent manifester sur le lac (*Dauphiné libéré* du 15 mars).

Mais la vision de l'événement vu de France est totalement différente. Là où nos journaux mettent l'accent sur les actions des opposants et les réactions de grogne face à la sécurité, la presse française évoque plutôt le désarroi d'une population résignée, confrontée à un événement qui la dépasse. Les pouvoirs locaux sont hors du coup. Le préfet de Haute-Savoie Jean-François Carenco est omniprésent dans la presse, qu'il crée un groupe de travail avec les maires ou qu'il réunisse les chefs d'entreprise. A l'évidence, sous un habillage de concertation, les consignes viennent de lui. Et les élus locaux n'en mènent pas large: «Nous sommes abominablement inquiets» déclare le maire d'Annemasse le 13 mars dans *Le Dauphiné libéré* en évoquant les manifestations annoncées des alter-mondialistes.

Le 17 mars, *Le Dauphiné* signale que la «salle des fêtes d'Arbusigny» a été réquisitionnée par l'armée du 15 mai au 6 juin, mais «on ignore à quel usage elle sera destinée». Ce genre de nouvelles est emblématique de ce que l'on trouve dans la presse de l'autre côté du Léman. Les services de sécurité s'installent, sans trop le dire, ni en préciser les raisons. Et les syndicats, voilà qui est très français, sautent sur l'occasion. L'union CGT de la santé de Haute-Savoie réclame une allocation budgétaire spécifique, puisque les hôpitaux seront en état d'alerte pendant le G8!

En lisant les articles de nos voisins, il semble évident que l'interdiction de naviguer dans les eaux françaises du lac sera étendue à la partie helvétique. L'idée que la Suisse puisse faire bande à part ne leur paraît guère possible. Il semble en tous cas que la presse des deux pays transmette le même sentiment aux lacustres des deux rives: du 1er au 3 juin, il vaudra mieux être ailleurs...

jg